

**1/ La situation faite aux femmes en France est sans doute la pire de tous les pays d'Europe.**

Pendant la messe, les femmes, pas partout, mais là où il y a de jeunes prêtres, ne lisent pas les lectures et ne distribuent pas la communion. Les fillettes ne sont pas appelées à servir la messe à l'autel, mais on leur confie les tâches qui peuvent être accomplies dans la nef, afin qu'elles ne montent pas dans le chœur. D'après ce que j'entends, partout ailleurs, cela me semble plus ouvert. Même au Vatican il y a des jeunes filles qui servent la messe !

Pourquoi ? **Parce que la droite politique revient en force.** La trace laissée par Charles Maurras, penseur de l'entre-deux guerres excommunié par Rome, pour qui le christianisme était un cadre moral assurant un ordre social convenable, est aujourd'hui bien plus forte qu'hier. Cette droite politique s'appuie sur un **sentiment anti-musulman**, lui-même nourri par **la peur**.

Le catholicisme y est donc assez souvent considéré comme **un rempart contre l'islam**. Il devient **identitaire**, ce qui est une dérive majeure. Ce réflexe identitaire n'est pas toujours le fait de catholiques, mais de gens qui s'agrègent au catholicisme sans en être. Ce sont des gens qui veulent revenir « au bon vieux temps », autour de « ma » cathédrale, sans brassage de populations qui inquiètent. Des personnes que l'évangile n'intéresse guère, mais qui rejoignent l'Eglise, la noyautent, et attendent d'elle qu'elle les protège de la mondialisation, avec ses étrangers, et du temps qui passe, qui amène trop de changements dans leur mode de vie.

**2/Ces restrictions s'appuient sur une idéologie différentialiste** venue de Rome, mais beaucoup reprise par le clergé français. Le maître en ce domaine a été Jean-Paul II. Il a d'abord surinterprété Genèse 2, 18 : « Il n'est pas bon que l'Adam soit seul, je dois lui faire une aide qui lui soit assortie ». Adam désigne l'être humain, pas l'homme masculin. Mais pour JP II, c'est la femme. Et sa vocation est... de se marier et d'avoir des enfants. Il a ensuite contré les conférences des Nations Unies, surtout celle de 1995 à Pékin. Le Vatican a soutenu que ce qui ouvrait à des droits n'était pas la qualité d'être humain, mais le sexe.

Benoît XVI renforce ce discours. Dans la *Lettre aux évêques sur la collaboration de l'homme et de la femme* de 2004 : « La femme garde l'intuition que le meilleur de sa vie est fait d'activités ordonnées à, l'éveil de l'autre, à sa croissance, à sa protection, et cela malgré un certain discours féministe qui revendique ces exigences « pour elle-même ». Cela développe en elle le sens et le respect des choses concrètes qui s'opposent aux abstractions souvent mortifères pour l'existence des individus et des sociétés. »

Ce différentialisme instrumentalise les femmes. Elles ne sont pas « sans pourquoi », mais elles sont assignées. JP II a beaucoup ralenti la promotion des femmes. Et le jeune clergé français, fruit de la « génération Jean-Paul II », le suit.

**2/ Quelles actions ?**

Le Comité de la jupe a clairement dit en 2018 qu'il « voulait tout ». C'est-à-dire jusqu'à avoir une femme pape. Cette demande d'égalité radicale est valable dans un système donné. Aujourd'hui, les piliers de la structure sont les prêtres. Une autre organisation est toujours possible, en particulier en s'appuyant sur le baptême, comme le fait déjà François. Considérant l'usure du ministère ordonné, le Comité de la jupe ne souhaite pas que des femmes, aujourd'hui, deviennent prêtres. Il faut d'abord réformer le ministère ordonné. Mettre fin au § 1008 qui dit que « le ministère ordonné est

« d'inspiration divine ». Désacraliser le prêtre, décléricaliser l'Église. Je dis souvent « Le job est en crise, ce n'est pas le moment d'y mettre des femmes ».

*Où nos activités se déploient-elles ?*

-Dans les paroisses. C'est le lieu le plus évident. Cartographie des pratiques inclusives ou excluantes. 10 propositions. Mais une récente affaire pose des questions graves. L'expulsion du groupe Féminisme en Église d'une paroisse parisienne, à cause de « La messe féministe » du 3 avril.

-En direction des médias de la société laïque. Conclave de 2013. Candidature d'Anne Soupa à l'archevêché de Lyon en 2020

-Par des célébrations nouvelles

-En direction des autres religions